



**Des objets techniques aux objets-frontières :
appropriation et dissémination des instruments d'action
publique**
Renaud Crespin

► **To cite this version:**

Renaud Crespin. Des objets techniques aux objets-frontières : appropriation et dissémination des instruments d'action publique. Sciences Sociales et Santé, John Libbey, 2014, 32 (2), pp.57 - 66. hal-01522011

HAL Id: hal-01522011

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01522011>

Submitted on 12 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des objets techniques aux objets-frontières : appropriation et dissémination des instruments d'action publique

Commentaire

Renaud Crespin

Comment l'indique le titre de leur article, E. Gaborit et N. Haschar-Noé proposent de rendre compte d'un processus de sanitisation de l'espace scolaire au Québec. Pour ce faire, leur approche se distingue des travaux classiques qui, depuis la seconde moitié des années 1970, interrogent la médicalisation de la société (Conrad, 1975, 1979 ; Conrad et Schneider, 1980 ; Crawford, 1980) pour s'intéresser à une innovation, l'approche « École en santé » (AES), dont l'objectif est « de réformer profondément la promotion et la prévention de la santé publique dans les établissements scolaires québécois ». Dès les années 1980, Conrad avait analysé la façon dont les entreprises privées étasuniennes s'étaient dotées de politiques et de dispositifs de promotion de la santé afin de réduire les risques de santé parmi leurs employés (Conrad, 1987). Les décideurs et la population-cible sont ici différents, puisque ce sont les pouvoirs publics québécois qui sont à l'initiative de cette politique de promotion de la santé

qui vise les jeunes enfants scolarisés. Selon Crawford (2004), cette culture de la prévention et de la prédiction est ce qui permet de caractériser la sanitarisation de certains domaines d'activité, d'autant plus si elle s'accompagne d'une dynamique de « mise en risque » des individus, afin de les responsabiliser pour anticiper les dangers sanitaires associés à différentes pratiques sociales (Bergeron, 2004 ; Peretti-Watel, 2009). Si ces travaux insistent sur les valeurs et les normes que véhicule la sanitarisation, notamment pour souligner l'insécurité qu'engendre le désir d'un monde sécuritaire, il laisse dans l'ombre les dispositifs, les instruments et les techniques par lesquels cette sanitarisation s'opérationnalise concrètement (Crespin et Danic, 2012). Tel n'est pas le cas d'E. Gaborit et N. Haschar-Noé qui nous montrent comment l'innovation qu'est l'AES peut être analysée comme un instrument d'action publique qui participe « aussi bien dans sa conception que dans sa mise en œuvre, à une stratégie discrète de pénétration du système scolaire par les institutions sanitaires et, plus généralement, à une entreprise de “sanitarisation” de l'école, entendue comme une tentative de réécriture des problématiques sociales (ici scolaires) en langage sanitaire (Fassin, 2008) ». À l'instar des travaux canadiens sur les processus de « santéisation » de l'espace carcéral (Robert et Frigon, 2006), les auteurs prennent acte qu'une telle traduction n'est pas le seul fait des professionnels de santé publique (Williams, 2003) mais nécessite la collaboration des professionnels de l'éducation (Farges, 2006). La problématique générale que nous proposent les auteurs permet ainsi d'engager un dialogue avec les analyses qui portent sur les processus de circulation et d'appropriation des instruments, ce qui suscite plusieurs commentaires.

De l'appropriation des objets techniques à celle des instruments d'action publique : un renversement de perspective

Dans son sens courant, la notion d'appropriation renvoie à deux approches différentes (Berthet, 1998). La première, d'origine juridique, se situe du côté du vol, de l'usurpation, voire de l'escroquerie. Selon cette acception, « s'approprier » signifie alors s'attribuer la chose d'un autre en s'en emparant, par exemple par le vol ou la capture. La seconde, d'origine plus philosophique, invite, notamment à la suite des travaux de James, à considérer l'appropriation comme ce moment particulier qui lie, dans le présent, le passé au futur (Lapoujade, 1997). Dès lors, si s'approprier une chose ou un objet c'est en hériter, l'acte d'appropriation est un processus dynamique d'interprétation, de mise en sens de cet héritage,

qui débouche sur du singulier et de l'innovation. L'empirisme et la méthode pragmatique de James conduisent alors à penser le processus d'appropriation comme un mouvement qui fait se combiner deux séries, celle de l'objet et celle du groupe qui se l'approprie. L'objet quelconque devient celui du groupe. Ainsi entendu, le concept d'appropriation rejoint l'emploi qu'en ont fait des sociologues de l'urbanisme (Bassand, 1990) comme Lefebvre (1966), qui le situent du côté de la distanciation, du réinvestissement personnel, de l'emprunt, voire de l'imprégnation.

C'est dans cette seconde acception qu'il faut entendre ici la façon dont E. Gaborit et N. Haschar-Noé s'emparent de la question de l'appropriation puisque les auteurs portent leur attention sur les liens qui se nouent entre le dispositif importé, en l'occurrence l'AES, et les objets, acteurs et autres dispositifs qui peuplent l'espace scolaire. Mettre l'accent sur ces « attachements » leur permet ainsi de montrer comment la compréhension de l'implantation de l'AES est inséparable d'un questionnement sur les mécanismes d'association qui lient cet instrument à, par exemple, des dispositifs misant sur la concertation et l'engagement des personnels scolaires vers les problématiques sanitaires.

L'analyse des processus de circulation doit être ainsi l'occasion de comprendre pourquoi et comment des instruments ou des objets techniques se diffusent dans des espaces sociaux hétérogènes éloignés de leur sphère de conception initiale pour participer (ou non) à des usages dont il s'agit de saisir la spécificité (Crespin, 2006b). Question qui est inséparable d'une double interrogation. D'abord sur « ce que sont » et sur « ce que l'on fait de » ces instruments, ensuite sur le problème plus large des contextes et des espaces d'appropriation. Or, pour paraphraser Latour, l'analyse que proposent E. Gaborit et N. Haschar-Noé débute à la sortie du « laboratoire ». On ne sait que peu de choses sur le processus d'élaboration de ce qui nous est présenté comme une « innovation ». Certes, on apprend que le gouvernement québécois, plusieurs ministères dont celui de la Santé et des Services sociaux et celui de l'Éducation des loisirs et des sports ainsi que l'Institut national de santé publique du Québec sont impliqués à des degrés divers dans l'élaboration de l'AES. Or, plusieurs travaux se sont intéressés au processus d'innovation pour analyser comment des instruments se dotent et sont dotés de propriétés aptes à permettre leur circulation sociale, celle-ci étant alors entendue comme le résultat socialement construit de l'interaction entre deux causalités (Gille, 1978) ou deux systèmes de références, l'un d'ordre technique et l'autre d'ordre social (Akrich, 1987a, 1987b). Ces analyses ont été prolongées par des recherches qui ont recentré la réflexion sur l'articulation entre ce qui relève proprement des objets et ce qui, tant dans leur conception que dans leur circulation, est plus spécifiquement « social » (Desjeux

et al., 1998). À l'instar des études réalisées en sociologie des sciences, ces approches ont ébranlé la représentation classique de la science comme déagée des contingences sociales, en démontrant que la conception de dispositifs et d'objets techniques répond à des déterminations sociales hétérogènes souvent externes à leur sphère d'élaboration (Callon, 1986 ; Latour, 1993).

Mais comme le rappelle Lascoumes (1996), les objets comme les techniques, dont parle la sociologie des sciences, sont nettement plus identifiables que les instruments d'action publique qui se déplacent dans des espaces sociaux bien plus hétérogènes et différenciés que l'espace scientifique. En s'inspirant, souvent très librement, du concept de concrétisation développé par Simondon (1958), les travaux de sociologie politique ont alors montré comment la formalisation de programmes d'action publique et des instruments qui doivent les opérationnaliser résulte de compromis plus ou moins stables entre des intérêts administratifs contradictoires, des rationalités différentes renvoyant à des positions historiques et institutionnelles spécifiques et donc à des visions du monde et des savoir-faire pouvant s'avérer antagonistes (Bèzes et Le Lidec, 2010 ; Lascoumes et Le Galès, 2004 ; Le Naour, 2010). Ainsi désubstantialisée, l'« innovation », qu'elle prenne la forme d'instrument ou de programme d'action, apparaît comme le résultat, souvent provisoire, de processus de négociation, de transfert (Dumoulin et Licoppe, 2010 ; Dumoulin et Saurruger, 2010), de recyclage et/ou de transcodage (Citi et Rhodes, 2006 ; Lascoumes, 1996), de bricolage institutionnel et/ou d'hybridation (Hassenteufel, 2005 ; Laforgue, 2009) entre non seulement des secteurs mais aussi des niveaux différents d'action publique (international, européen, national, régional, local). Notons que la transectorialité et la gouvernance multi-niveaux des politiques et des instruments s'avèrent des solutions d'autant plus justifiées que nos sociétés sont confrontées à des enjeux et des problèmes de plus en plus globalisés, que l'on songe aux domaines de la santé, de l'environnement ou de la financiarisation de l'économie. Dans cette perspective, l'horizon de l'analyse est celui d'éclairer le changement dans l'action publique en portant le regard sur les formes, les outils et les modes par lesquels les États gouvernent. Les instruments retenus pouvant alors être considérés comme des vecteurs, des traceurs ou des opérateurs de ce changement, notamment à la suite du tournant néolibéral (Jobert, 1994 ; Lascoumes et Legalès, 2004, Lascoumes et Simard, 2011 ; Muller, 2005).

Or, l'article d'E. Gaborit et N. Haschar-Noé reste relativement muet sur ces questions. Plusieurs pistes sont pourtant envisageables. La première serait d'éclairer les modalités et les conditions par et dans lesquelles a été fait le choix d'un instrument incitatif, informationnel ou

communicationnel qu'est l'AES. La seconde piste, plus spécifique, serait d'interroger comment cet instrument s'est vu devoir concilier une logique d'apprentissage et une logique sanitaire. Interrogation qui, selon nous, ne doit surtout pas occulter la question des acteurs porteurs d'une logique de sanitarisation au niveau central (Hall, 1993). Est-ce que, comme le montrait Conrad dans les années 1980 à propos des programmes de bien-être et de promotion de la santé dans les entreprises, des intérêts privés sont impliqués dans la formalisation de l'AES (Conrad, 1987) ? Enfin, une troisième piste, en lien avec les deux premières, consisterait à assumer davantage le renversement de perspective sur l'instrumentation qu'esquissent les auteurs. En effet, ce qui frappe dans les exemples et les extraits d'entretien proposés dans le texte, c'est la façon dont les acteurs en charge de « disséminer » l'AES dans les écoles adoptent un ensemble de stratégies pour intéresser les personnels scolaires aux problématiques sanitaires. À l'instar des travaux de Baudot (2011) sur l'informatisation des administrations françaises ou de ceux de Didier (2009) qui a montré comment les instruments cartographiques du New Deal avaient moins servi à discipliner la population américaine qu'à gouverner le gouvernement, les auteurs ne pourraient-ils pas envisager l'AES moins comme une façon d'intéresser l'école à la santé que comme un instrument visant à gouverner, à distance, les pratiques de ceux qui sont en charge de mettre en œuvre cette sanitarisation ?

De la médiation à la dissémination : l'instrument comme objet-frontière

Si la « boîte noire » de l'innovation reste, en partie, close, la notion de dissémination utilisée par les auteurs permet d'ouvrir celle de la circulation et de l'appropriation de l'AES dans l'espace scolaire québécois. Cette notion de dissémination présente plusieurs avantages. D'abord, elle poursuit la rupture avec les approches classiques qui envisagent encore bien souvent la diffusion des innovations en termes balistiques ou de simples rapports de force. Ensuite, si depuis une vingtaine d'années, la compréhension de la circulation des instruments, qu'ils soient techniques ou d'action publique, doit beaucoup à la notion de « traduction » (Callon, 1986), les auteurs prennent acte que les usages multiples de cette notion lui ont quelque peu fait perdre de sa consistance initiale (Lascoumes, 1996). Tout en se distinguant des approches qui mettent l'accent sur les carrières sociales des instruments (Crespin, 2006a ; Trompette et Blanco, 2009), la notion de dissémination permet d'en affiner l'intelligibilité. En

effet, en centrant le regard sur la mise en œuvre concrète de l'AES, les auteurs caractérisent avec finesse les usages, les changements et les déplacements que suscite l'importation de cet instrument dans l'espace d'activité spécifique qu'est l'école. Une des hypothèses retenues est que la force de l'AES tient au caractère à la fois complexe et flou de son contenu et des objectifs qu'il poursuit, ces derniers étant « au croisement de différents paradigmes, biologique, psychologique et social » privilégiés « une conception écologique et pluridisciplinaire » tout en utilisant « de nombreux concepts “larges” tels que “concertation”, “estime de soi” ou “compétence sociale” pour théoriser le développement de l'enfant et orienter le travail à mener au sein de l'école ». Envisagé comme une qualité, le flou entourant l'AES éviterait ainsi de (trop) cliver la rencontre entre les espaces sanitaire et éducatif en autorisant une pluralité d'interprétations et d'usages des concepts cognitifs qu'il véhicule. C'est donc principalement la « flexibilité interprétative » de l'instrument qui favoriserait sa dissémination transectorielle.

Pour autant, les auteurs ne se laissent pas enfermer dans une forme de déterminisme technique et interrogent les conditions de possibilités spatiales de cette dissémination. Les travaux de sociologie des sciences et des techniques mobilisés sont alors particulièrement judicieux notamment ceux qui, à partir d'une réflexion sur les objets intermédiaires, dialoguent avec le concept d'objet-frontière (Trompette et Vinck, 2009 ; Vinck, 2009). L'intérêt est alors de montrer que, si la capacité à se disséminer de l'instrument tient à son flou et à sa complexité, c'est parce que ces propriétés suscitent des demandes d'explication et d'éclaircissement de la part des acteurs de l'éducation. Or, l'AES peut répondre à ces demandes grâce aux équipements complémentaires dont ce dispositif est doté, en particulier l'offre de formation. Cette dernière permet alors à l'AES de matérialiser et de véhiculer, discrètement, car à la demande des acteurs scolaires, un cadre d'interaction constitué de catégories, de pratiques et de références connues du monde de l'éducation (Bowker et Star, 1999 ; Star, 1999). En étant activé, ce cadre permet ainsi de créer, à l'intérieur même de l'espace scolaire, un nouvel espace dans lequel les échanges entre acteurs sanitaires et scolaires favorisent la sanitarisation des problématiques scolaires. La portée analytique de la notion de dissémination tient alors principalement à ce qu'elle permet de rendre compte de la capacité qu'ont certains instruments à créer des espaces d'apprentissage pouvant induire des changements organisationnels mais aussi cognitifs dans les secteurs d'action publique où ils sont appropriés (de Maillard, 2010). Les auteurs nous invitent ainsi à prolonger l'analyse des processus d'appropriation en interrogeant la plasticité des instruments d'action publique, entendue comme un pouvoir à la fois liant et structurant. Dans

cette perspective, le questionnement sur l'instrumentation de l'action publique s'ouvre pour s'enrichir des travaux sur les objets-frontières et cela de trois façons. D'abord en s'intéressant concrètement et dans le cours de l'action, aux propriétés distributives des instruments, et notamment à leur capacité d'agencer des savoirs, des pratiques et des acteurs sociaux hétérogènes autour de préoccupations inédites (Bérard et Crespin, 2010). Ensuite, en caractérisant les processus et les stratégies par lesquels se créent autour des instruments des frontières nouvelles qui, en définissant des espaces hybrides où s'entremêlent des rationalités politiques et des cultures institutionnelles parfois antagonistes, permettent aux instruments de circuler d'un monde social à un autre. Enfin, c'est à la question des conditions du maintien et de la permanence des frontières de ces nouveaux espaces que doit répondre l'analyse. Doit-on alors considérer que les usages d'un nouvel instrument, par exemple de santé, se normalisent à mesure que ses qualités propres sont mises au service de principes d'action « existants » souvent déjà régulés, ou que les ressources et les opportunités nouvelles que peut susciter l'appropriation changent les manières d'agir dans les espaces considérés (Castel et Dalgarrondo, 2005 ; Castel et Merle, 2002 ; Crespin, 2009) ?

Liens d'intérêts : *l'auteur déclare ne pas avoir de lien d'intérêt en rapport avec cet article.*

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Akrich M., 1987a, Comment décrire les objets techniques ?, Techniques & Culture, 9, 49-64.

Akrich M., 1987b, Comment les innovations réussissent ?, Recherches et Technologies, 4, 26-34.

Bassand M., 1990, Urbanization: appropriation of space and culture, New York, The Graduate School and University Center-City, University of New York.

Baudot P.Y., 2011, L'incertitude des instruments. L'informatique administrative et le changement dans l'action publique (années 1960-1970), Revue Française de Science Politique, 61, 1, 79-103.

Bérard Y., Crespin R. (ss la dir. de), 2010, Aux frontières de l'expertise. Dialogues entre savoirs et pouvoirs, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

- Bergeron H., 2004, *Politiques européennes, trajectoires historiques*, *Projet*, 5, 282, 67-72.
- Berthet D. (ss la dir. de), 1998, *Art et appropriation*, Paris, Ibis Rouge Édition.
- Bezes P., Le Lidec P., 2010, *L'hybridation du modèle territorial français. RGPP et réorganisations de l'État territorial*, *Revue Française d'Administration Publique*, 4, 136, 919-942.
- Bowker G.C., Star S.L., 1999, *Sorting things out: classification and its consequences*, Cambridge, MA, MIT Press.
- Callon M., 1986, *Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc*, *L'Année Sociologique*, 36, 169-208.
- Castel P., Dalgalarondo S., 2005, *Les dimensions politiques de la rationalisation des pratiques médicales*, *Sciences Sociales et Santé*, 23, 4, 5-40.
- Castel P., Merle I., 2002, *Quand les normes de pratiques deviennent une ressource pour les médecins*, *Sociologie du Travail*, 44, 3, 337-355.
- Citi M., Rhodes M., 2006, *New modes of governance in the UE. A critical survey and analysis*, In : Jorgensen K.E., Pollack M., Rosamond B.J., eds, *Handbook of European Union politics*, London, Sage, 463-481.
- Conrad P., 1975, *The discovery of hyperkinesis: notes on the medicalization of deviant behavior*, *Social Problems*, 23, 1, 2-21.
- Conrad P., 1979, *Types of medical social control*, *Sociology of Health and Illness*, 1, 1, 1-11.
- Conrad P., 1987, *Wellness in the work place: potentials and pitfalls of work-site health promotion*, *The Milbank Quarterly*, 65, 2, 255-275.
- Conrad P., Schneider J.W., 1980, *Looking at levels of medicalization: a comment on Strong's critique of the thesis of medical imperialism*, *Social Science & Medicine, Part A: Medical Psychology & Medical Sociology*, 14, 1, 75-79.
- Crawford R., 1980, *Healthism and the medicalization of everyday life*, *International Journal of Health Services*, 10, 3, 1980, 365-388.
- Crawford R., 2004, *Risk ritual and the management of control*, *Health*, 8, 4, 505-528.
- Crespin R., 2006a, *Connaître ou informer : la carrière sociale des tests ELISA/VIH dans deux enquêtes épidémiologiques en France et aux États-Unis*, *Sciences Sociales et Santé*, 24, 4, 53-89.
- Crespin R., 2006b, *Entre santé publique et maintien de l'ordre : le parcours des tests de dépistage du sida dans les prisons françaises*, *Lien Social et Politiques*, 55, 137-148.

Crespin R., 2009, *Quand l'instrument définit les problèmes. Le cas du dépistage des drogues dans l'emploi aux États-Unis*, In : Gilbert C., Henry E., eds, *Comment se construisent les problèmes de santé publique ?*, Paris, La Découverte, 215-236.

Crespin R., Danic B., 2012, *Instrumenter les crises sanitaires : une solution politique ? Le cas des contre-indications au don du sang*, In : Charbonneau J., Tran N., eds, *Les enjeux du don de sang dans le monde, Entre altruisme et solidarités, universalisme et gestion des risques*, Rennes, Presses de l'EHESP, Coll. *Lien Social et politiques*, 263-290.

Desjeux D., Monjaret A., Taponier S., 1998, *Quand les Français déménagent, Circulation des objets domestiques et rituels de mobilité dans la vie quotidienne en France*, Paris, PUF.

Didier E., 2009, *En quoi consiste l'Amérique ? Les statistiques, le New Deal et la démocratie*, Paris, La Découverte.

Dumoulin L., Licoppe C., 2010, *Policy transfer ou innovation ?*, Critique Internationale, 3, 48, 117-133.

Dumoulin L., Saurugger S., 2010, *Les policy transfer studies : analyse critique et perspectives*, Critique Internationale, 3, 48, 9-24.

Farges E., 2006, *La sanitarisation du social : les professionnels et l'éducation pour la santé en milieu pénitentiaire*, Lien Social et Politiques, 55, 99-112.

Fassin D., 2008, *Faire de la santé publique*, Rennes, EHESP.

Gille B., 1978, *Histoire des techniques*, Paris, Gallimard.

Hall P.A., 1993, *Policy paradigms, social learning and the state: the case of economic policymaking in Britain*, Comparative Politics, 25, 3, 275-295.

Hassenteufel P., 2005, *De la comparaison internationale à la comparaison transnationale. Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques*, Revue Française de Science Politique, 55, 1, 113-132.

Jobert B. (ss la dir. de), 1994, *Le Tournant néo-libéral en Europe*, Paris, l'Harmattan.

Laforgue D., 2009, *Pour une sociologie des institutions publiques contemporaines*, Socio-logos. Revue de l'Association Française de Sociologie ; <http://socio-logos.revues.org/2317>

Lapoujade D., 1997, *William James. Empirisme et pragmatisme*, Paris, PUF, *Philosophies*.

Lascoumes P., 1996, *Rendre gouvernable : de la « traduction » au « transcodage » : l'analyse des processus de changement dans les réseaux d'action publique*, In : CURAPP, ed., *La gouvernabilité*, Paris, PUF, 315-325.

- Lascoumes P., Le Galès P. (ss la dir. de), 2004, Gouverner par les instruments, Paris, Presses de Sciences-Po.*
- Lascoumes P., Le Galès P., 2004, L'action publique saisie par ses instruments, In : Lascoumes P., Le Galès P., eds, Gouverner par les instruments, Paris, Presses de Sciences Po, 11-44.*
- Lascoumes P., Simard. L., 2011, L'action publique au prisme de ses instruments, Revue Française de Science Politique, 61, 1, 5-22.*
- Latour B., 1993, La Science en action, Paris, La Découverte.*
- Lefebvre H., 1966, Préface, In : Raymond H., Haumont N., Raymond M.G., Haumont A., eds, L'habitat pavillonnaire, 3-24.*
- Le Naour G., 2010, Drogues, sida et action publique : une très discrète politique de réduction des risques, Rennes, PUR., Coll. Res Publica.*
- de Maillard J., 2010, Apprentissage, In : Boussaguet L., Jacquot S., Ravinet P., eds, Dictionnaire des politiques publiques, Presses de Sciences Po, 68-75.*
- Muller P., 2005, Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique. Structures, acteurs et cadres cognitifs, Revue Française de Science Politique, 55, 1, 155- 188.*
- Peretti-Watel P., Moatti J.P., 2009, Le principe de prévention. Le culte de la santé et ses dérives, Paris, Le Seuil, La république des idées.*
- Robert D., Frigon S, 2006, La santé comme mirage des transformations carcérales, Déviance et Société, 30, 3, 305-322.*
- Simondon G., 1958, Du mode d'existence des objets techniques, Paris, Aubier.*
- Star S.L., 1999, The ethnography of infrastructure, American Behavioral Scientist, 43, 3, 377-391.*
- Trompette P., Blanco E., 2009, L'usage en conception : projeter sans fermer la carrière sociale des innovations, In : Chalas Y., Gilbert C., Vinck D., eds, Comment les acteurs s'arrangent avec l'incertitude, Paris, Études des Archives Contemporaines, 7-16.*
- Trompette P., Vinck D., 2009, Retour sur la notion d'objet-frontière, Revue d'Anthropologie des Connaissances, 3, 1, 5-27.*
- Vinck D., 2009, De l'objet intermédiaire à l'objet-frontière, Revue d'Anthropologie des Connaissances, 3, 1, 51-72.*
- Williams S.J., 2003, Medicine and the Body, London, Sage.*